



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 58405

Texte de la question

M Jean Proriol attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur la nouvelle réforme des programmes d'histoire et de géographie des collèges et des lycées, proposée par le conseil national des programmes. En effet, ce projet, élaboré sans consultation préalable des enseignants concernés et dans une méconnaissance totale du terrain, soulève de nombreuses critiques. C'est pourquoi il lui demande si, dans un système éducatif déjà fragilisé, il estime opportun de mettre en place une énième réforme des programmes d'histoire et de géographie alors qu'une réactualisation et une adaptation auraient suffi.

Texte de la réponse

Reponse. - Les avant-projets de nouveaux programmes élaborés par le groupe technique disciplinaire d'histoire-géographie dans le courant des années 1991 et 1992 ont fait l'objet d'une large diffusion et ont donné lieu à un débat vigoureux compte tenu du caractère novateur des propositions avancées par le groupe (en particulier, l'arrêt de l'étude proprement chronologique en fin de classe de seconde et l'introduction d'une histoire plus « thématique » en classes de première et terminale). Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, constatant que ces propositions étaient loin de faire l'unanimité dans un domaine par nature plus sujet que d'autres à d'âpres controverses, a décidé de ne pas mettre en application de nouveaux programmes pour l'instant. Il va sans dire que cette décision ne remet aucunement en cause la qualité du travail fourni par le groupe technique concerné, qui a eu le mérite de lancer la discussion sur des problèmes fondamentaux de l'enseignement de cette discipline. Pour ce qui est des lycées, la place de l'histoire et géographie est pleinement reconnue dans le cadre de la rénovation pédagogique qui entrera en vigueur à la rentrée 1993 en classe de première et à la rentrée 1994 en classe terminale. Cette discipline est en effet clairement affichée comme faisant partie des matières dominantes de deux séries de la voie générale : la série L (littéraire) et la série ES (économique et sociale). En outre, pour ce qui est de la série L, les horaires ont été renforcés par rapport à ceux des actuelles séries A : 4 heures trois quarts en classe de première L contre quatre heures en A, et quatre heures et demie en terminale L contre quatre heures en A. Par ailleurs, dans la série technologique STT (sciences et technologies tertiaires), l'horaire d'histoire-géographie a été augmenté d'une demi-heure en classe terminale par rapport à celui de l'actuelle série G, qui sur le plan des effectifs représente la série la plus importante de la voie technologique. Dans les autres séries, scientifiques et technologiques, l'histoire-géographie conserve la place qui est la sienne actuellement, avec pour objectif de fournir aux élèves de ces séries un complément de culture générale indispensable pour comprendre les enjeux du monde actuel.

Données clés

Auteur : [M. Proriol Jean](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58405

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 1992, page 2398